

de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

No de la résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS ÉCOLE DE LA NACELLE

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 10 septembre 2025, à 18h00 au local polyvalent de l'école de la Nacelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Madame Véronique St-Germain, parent, PRÉSIDENTE du conseil d'établissement, ET

tous les parents qui ont signé la feuille de présence à l'assemblée (voir annexe A).

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Marie-Hélène Dubé, directrice

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Marie-Hélène Dubé accueille les parents, fait un mot de bienvenue et présente madame Véronique St-Germain.

Ouverture de la séance à 18h00.

Madame Marie-Hélène Dubé agira à titre de secrétaire pour la présente assemblée.

AG # 25-26-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

L'invitation et ordre du jour ont été transmis par courriel, le 5 septembre 2025, à tous les parents de l'école. Des copies des documents explicatifs du conseil d'établissement sont disponibles sur place.

Il est proposé par Jessica Raymond, secondé par Audrey Roberge, parents, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que présenté.

Il est proposé par Cynthia Tremblay Emard, secondé par Audrey Roberge, parents, et résolu :

QUE le procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 11 septembre 2024 soit adopté tel que déposé avec les modifications.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

3. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :

- 3.1 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
- 3.2 DU COMITÉ DE PARENTS
- 3.3 DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Madame Marie-Hélène Dubé fait la description et explique les rôles des différents comités de l'école ainsi que ceux du centre de services scolaire des Navigateurs.

Madame Marie-Hélène Dubé fait la description des rôles et responsabilités du conseil d'établissement et des mandats prévus pour l'année 2025-2026.

4. RAPPORT ANNUEL 2024-2025 :

AG # 25-26-002

4.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT OU SON REPRÉSENTANT

La présidente du conseil d'établissement, madame Véronique St-Germain, présente le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement.

Madame Marie-Hélène Dubé souligne la rigueur de madame Véronique St-Germain dans la rédaction du document.

Il est proposé par Elisabeth Gallant, secondé par Jessica Raymond, parents, et résolu :

QUE le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement 2024-2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

AG # 25-26-003

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :

5.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Madame Véronique St-Germain propose de prendre les candidatures préalablement aux processus d'élections.

Considérant que le nombre de candidatures est égal au nombre de postes disponibles, le processus d'élection n'est pas requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Aucun



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

5.3 PROCÉDURE POUR LA MISE EN CANDIDATURE

Aucun

5.4 POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Marie-Hélène Dubé informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école avec un mandat de 2 ans.

AG # 25-26-004

5.5 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ATTENDU que le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants, nous procédons aux votes pour les postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes :

- Véronique St-Germain, parent;
- Audrey Roberge, parent;
- Audrey F.-Nadeau, parent;
- Elisabeth Gallant, parent (substitut);
- Jessica Raymond, parent (substitut).

Il est proposé par madame Amélie Dufour, parent, secondé par Eric Bussières, parent, et résolu :

QUE les membres ci-haut soient nommées parents membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.6 PARMI LES PARENTS MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT

Ce point sera reporté à la première rencontre du CÉ.



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

AG # 25-26-005

6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS :

Création de l'organisme de participation de parents bénévoles (OPP)

Mme Marie-Hélène Dubé, direction, et Mme Véronique St-Germain, parent, expliquent aux parents que l'OPP est au choix de l'AGA.

Une proposition est présentée :

Mme Jessica Raymond propose de ne pas mettre en place d'OPP mais de nommer un parent représentant

Mme Elisabeth Gallant propose de nommer une personne de référence en cas de besoin de bénévolat de parents pour des activités sporadiques. Mme Amélie Dufour appuie la proposition.

Il est résolu :

QUE la proposition précédente soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. CANDIDATURE MEMBRE PARENT AU COMITÉ EHDAA

Mme Marie-Hélène Dubé, directrice, informe tous les parents présents du Comité CSSDN EHDAA et les poste qui y sont disponibles. Elle invite à consulter le courriel envoyé en début et à ne pas hésiter à communiquer avec l'école s'ils sont intéressés ou s'ils ont des questions.

8. TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE

Un tirage est fait parmi tous les parents présents pour offrir les frais de facturation scolaire 25-26 d'un de leur enfant à l'école de la Nacelle et un chandail au logo de l'école. Deux noms sont pigés :

- M. Alex Charest (facturation)
- Mme Janie Larrivée (chandail)

9. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

	10.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 18h30.	
AG # 25-26-006	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Janie Larrivée, secondé par Jessica Raymond et résolu : QUE la séance soit levée.	
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. ———————————————————————————————————	 Marie-Hélène Dubé
	Présidente d'assemblée	Directrice de l'école